

CONFERENCE INTERNATIONALE DE COOPERATION SUD-SUD SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE

L'EDUCATION DE QUALITE DE LA PETITE ENFANCE EN AFRIQUE

MENPS/UNICEF Maroc

Note Conceptuelle

« Le temps est venu d'un monde prêt à apprendre, dans lequel tous les enfants ont accès à une éducation de la petite enfance, et entrent à l'école dotés des compétences nécessaires pour apprendre, réussir et prospérer »¹.

La période de la petite enfance (de la conception à l'âge de huit ans) constitue la phase la plus cruciale pour le développement de l'enfant, représentant ainsi une occasion unique de procurer aux enfants les meilleures conditions afin de favoriser le développement de leur plein potentiel.

Dès leur plus jeune âge, les enfants sont au cœur du développement durable. Investir dans la petite enfance est le meilleur investissement pouvant être réalisé par un pays². Soutenir le développement de l'enfant, l'accompagner dans le développement de son potentiel, constitue le moyen le plus efficace pour briser les cycles de pauvreté et d'inégalité et, de soutenir le développement durable de sociétés équitables, prospères, et résilientes grâce à une meilleure éducation, une meilleure santé, des conditions de croissance et de productivité. Investir dans la petite enfance, garantir une éducation de qualité des jeunes enfants et un apprentissage précoce, constitue aussi un puissant outil d'équité, d'égalité des chances, et un facteur de cohésion sociale et de paix.

Pourtant, beaucoup d'enfants à travers le monde sont encore privés de conditions appropriées et favorables à leur développement, disposent en conséquence de capacités d'apprentissage sous-développées, sont scolarisés tardivement, et présentent des résultats d'apprentissage limités impactant leur parcours scolaire avec des conséquences néfastes sur l'ensemble du cycle de vie. Une situation préjudiciable résultant principalement de leurs expériences et de leurs vécus lors de la petite enfance, en particulier de conditions inadéquates de développement incluant des mauvaises conditions de santé, la malnutrition, des environnements d'éveil et d'apprentissage limités peu stimulants, ne permettant pas de procurer au jeune enfant des conditions et des environnements de soins adaptés à ses besoins. Une situation défavorable lors des premières années de vie aux conséquences à long terme, impactant le parcours individuel de l'enfant, mais aussi, plus largement, les familles, les communautés et le développement des sociétés dans son ensemble. La petite enfance représente ainsi une période fondamentale et constitue une priorité centrale aux enjeux majeurs pour la mise en œuvre et le renforcement des politiques de développement.

¹ UNICEF, Union Africaine, Partenariat Mondiale pour l'Education, AfECN, Groupe de la Banque Mondiale, Global Citizen, Déclaration d'Appel à l'action « *L'éducation de la petite enfance pour tous* », 2019.

² Heckman, James J., et al., 2010, The Rate of Return to the High/Scope Perry Preschool Program, Journal of Public Economics, vol. 94.

Investir pour le Développement de la petite enfance : un consensus global

La recherche scientifique et les études issues de diverses disciplines et régions du monde, fournissent des évidences quant au caractère fondamental et déterminant des investissements pour le développement de la petite enfance (DPE). Les données montrent qu'investir pour la petite enfance contribue de manière significative et considérable à améliorer la santé de l'enfant, ses capacités d'apprentissage, la qualité de son parcours de vie, son potentiel de revenu futur, y compris son espérance de vie. La recherche, notamment dans le domaine des neurosciences, a démontré que les enfants bénéficiant d'une stimulation cognitive adéquate, d'environnements sains et sûrs sur le plan socio-émotionnel et affectif, et d'une alimentation adaptée à leurs besoins physiologiques, sont mieux préparés à la poursuite de leur scolarité, restent à l'école plus longtemps, et présentent de meilleurs résultats scolaires et des apprentissages de qualité, autant de facteurs déterminants pour leur parcours scolaire et leur futur à l'âge adulte.

L'éducation de la petite enfance (EPE) constitue plus que jamais une priorité au regard de ses implications, aussi bien sur le plan individuel que sociétal. Investir dans l'EPE et fournir un accès équitable à des services et interventions de qualité, constitue l'investissement le plus efficace et rentable³ que puisse réaliser un pays afin d'améliorer les capacités d'apprentissage des enfants, les rendements de l'éducation et, plus globalement, pour renforcer le capital humain et promouvoir le développement durable d'une société plus prospère et résiliente⁴. De plus, les travaux tendent à démontrer que la rentabilité de l'investissement en faveur de l'EPE de qualité est d'autant plus élevée si l'investissement intervient tôt dans la vie de l'enfant⁵, et s'il met l'accent sur les enfants les plus défavorisés⁶ en ciblant un objectif d'équité.

Le rôle fondamental et l'importance accordés à l'EPE pour le développement mondial s'inscrivent dans la lignée de la Déclaration de Jomtien sur l'Education pour tous⁷ (1990), du Cadre d'action de Dakar⁸ (2000), de la Déclaration d'Incheon pour l'Education 2030⁹ (2015), et se concrétisent par l'engagement international en faveur de la réalisation des objectifs de développement durables (ODD), en particulier l'ODD 4.2 reconnaissant les enfants comme agents de changement dans la création d'un monde meilleur lorsqu'ils ont les capacités et les moyens de déployer leur plein potentiel : « *D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire* ». L'éducation de la petite enfance se trouve ainsi reconnue et inscrite comme composante capitale de la préparation des enfants à l'enseignement primaire, et facteur déterminant pour la poursuite d'une scolarité réussie, la qualité et la pérennité des apprentissages, l'acquisition et le développement de capacités et de compétences. Adopté par la communauté mondiale pour le développement comme domaine stratégique prioritaire d'investissement, l'EPE de qualité s'inscrit ainsi comme priorité pour soutenir et améliorer la réalisation du plein potentiel des enfants et faire progresser le développement humain.

Cette dernière décennie a été caractérisée par une mobilisation internationale et une dynamique d'engagements soutenues en faveur de la mise en œuvre de politiques dédiées à la petite enfance et, notamment, au développement et au renforcement de la qualité de l'EPE dans un contexte mondial marqué par des avancées significatives dans le domaine, mais aussi, par des crises fragilisant l'atteinte des ODD à l'horizon 2030. La communauté internationale a redoublé d'efforts afin de renforcer la dynamique de mobilisation et d'engagements à travers de nombreux appels à l'action pour le renforcement des investissements en faveur de politiques dédiées à l'EPE et, de l'engagement politique pour inverser la tendance en matière d'éducation et accélérer les progrès accomplis au moyen d'une transformation profonde des systèmes éducatifs.

Le continent africain s'inscrit de longue date dans cette dynamique de mobilisation et d'engagements en faveur de la petite enfance, reconnaissant l'importance du développement de l'enfant et le rôle crucial d'une éducation de qualité dès le plus jeune âge. De l'Agenda 2063 *Pour l'Afrique que nous voulons* à la Stratégie continentale pour l'éducation (CESA 16-25), l'EPE constitue une priorité majeure reconnue et affirmée par

³ Heckman, James J., et al., 2010, The Rate of Return to the High/Scope Perry Preschool Program, Journal of Public Economics, vol. 94.

⁴ Bendini, Magdalena, and Amanda E. Devercelli, eds. 2022. Quality Early Learning: Nurturing Children's Potential. Human Development Perspectives. Washington, DC: World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-1795-3. License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO.

⁵ UNICEF, 2017, Early Moments Matter for Every Child.

⁶ García, Jorge Luis, et al., 2016, The Life-cycle Benefits of an Influential Early Childhood Program, Human Capital and Economic Opportunity, Global Working Group, Working Paper 2016-035.

⁷ Conférence mondiale sur l'Education pour tous tenue en mars 1990 à Jomtien, Thaïlande.

⁸ Forum mondial sur l'Education, tenu en avril 2000 à Dakar, Sénégal.

⁹ Forum mondial sur l'Education, tenu en mai 2015 à Incheon, République de Corée.

le continent africain. Identifiée comme « *pilier de l'apprentissage futur et identifié comme la prochaine frontière si l'Afrique doit réaliser une éducation et une formation de qualité durable*¹⁰ », l'EPE de qualité relève d'un enjeu majeur et se trouve au centre des objectifs et priorités stratégiques pour la transformation de l'éducation en Afrique et le développement durable du continent.

Au Maroc, la petite enfance figure parmi les chantiers politiques prioritaires, plaçant le développement de la petite enfance comme priorité nationale pour le développement humain, social et économique du pays, comme en attestent les discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Résolument engagé à œuvrer pour la mobilisation du continent en faveur de la petite enfance, le Royaume du Maroc organisait en 2016 la première Conférence internationale de Coopération Sud-Sud pour le Développement de la Petite Enfance¹¹ qui donnait lieu à la Déclaration de Rabat à travers laquelle les pays s'engageaient à renforcer leur engagement et mettre en œuvre des politiques intégrées accordant une attention particulière aux enfants les plus vulnérables, et qui impulsait une dynamique de coopération entre les pays africains visant à faire progresser le développement de la petite enfance sur le continent¹².

Une mobilisation qui se traduisait, entre autres, par des initiatives de coopération renforcée entre le Maroc et différents pays pour le développement de systèmes d'EPE de qualité. Parallèlement, sur le plan national, cette volonté politique se concrétisait par la mise en œuvre de politiques et programmes sectoriels sur l'ensemble du territoire marocain dédiés à la petite enfance dans les domaines de l'éducation, de la santé et la nutrition, de la protection, et des politiques sociales. C'est dans ce cadre que s'est inscrite la mise en œuvre du Programme de généralisation et du développement du préscolaire (PNGD), lancé en 2018 et visant la généralisation du préscolaire de qualité pour les enfants de quatre à cinq ans à l'horizon 2027-2028¹³. Des engagements et des investissements soutenus en faveur de l'EPE qui se sont traduits par des avancées considérables comme en atteste le taux de scolarisation au préscolaire passant de 18% à 76% de 2018 à 2023 à l'issue de la première phase de mise en œuvre du programme, et permettant de développer une offre publique de services d'EPE passant de 4 196 à 30 014 classes préscolaires sur l'ensemble du territoire¹⁴.

Des avancées majeures en faveur de l'EPE concrétisées par une volonté et des engagements soutenus incarnés par le Ministère de l'Education nationale, du Préscolaire et des Sports, plaçant le développement de la petite enfance dans la sphère des priorités du développement du Maroc et, en particulier, l'éducation préscolaire de qualité et sa généralisation au centre des priorités stratégiques du secteur éducatif dans le cadre de la réforme de l'Ecole pour la garantie à tous les enfants marocains d'une Ecole publique de la qualité apprentissages, lieu d'épanouissement, du bien-être, des valeurs et du civisme, et d'un cursus scolaire de qualité jusqu'à l'âge de 16 ans, engageant le Maroc sur un processus de réforme pour l'impact, axée sur la qualité et la performance, mettant l'accent sur l'impératif d'équité, fondée sur une approche systémique au moyen d'un arsenal de mesures et de moyens d'appui à la généralisation d'un préscolaire de qualité régulé par l'Etat pour préparer tous les enfants du Maroc à la réussite scolaire¹⁵.

Des défis et opportunités

D'importante avancées en matière d'éducation de la petite enfance ont été réalisées sur le continent africain au cours de la dernière décennie, néanmoins, le défi de la généralisation d'un préscolaire de qualité et inclusif est encore à surmonter. Un défi aux enjeux spécifiques au secteur préscolaire, mais aussi au regard de ses enjeux en termes d'efficacité de l'Education dans sa globalité et celle des systèmes éducatifs dans leur ensemble compte tenu du rôle fondamental de l'EPE pour la qualité des apprentissages et le développement de capacités et de compétences déterminantes pour la préparation à la scolarité, la poursuite de la scolarité et la réussite scolaire. Dans un contexte de crise de l'éducation, de crise des savoirs et des capacités, et de pauvreté des apprentissages, l'EPE s'inscrit comme priorité majeure pour les pays. Agir pour l'EPE de qualité revêt une importance fondamentale et déterminante pour les nations et la réalisation des ambitions communes pour le continent africain, adresser la crise des apprentissages et rendre les systèmes éducatifs

¹⁰ Stratégie continentale de l'Education pour l'Afrique (CESA 16-25).

¹¹ Conférence Internationale de Coopération Sud-Sud Pour Le Développement de la petite enfance « *Garantir les droits des enfants à travers le développement de la petite enfance* », Rabat, 7, 8 et 9 septembre 2016.

¹² Déclaration de Rabat 'Développement de la Petite Enfance : Ensemble pour garantir aux enfants un bon départ dans la vie », 9 septembre 2016, Rabat, Maroc.

¹³ MENPS, 2022, Projet de Feuille de Route Pour une renaissance éducative 2022-2026.

¹⁴ Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports, Indicateurs de l'Education 2022-2023, Royaume du Maroc.

¹⁵ MENPS, 2022, Feuille de Route 2022-2026.

plus efficaces tout en contribuant à des sociétés plus équitables et promouvant le développement humain, social, et économique sur une trajectoire de développement durable et prospère.

Confrontée à de nombreux défis, l'Afrique présente des opportunités prometteuses pour garantir à tous les enfants une éducation de qualité et des conditions de développement optimales. Les impératifs de qualité et d'équité doivent se trouver au cœur des politiques de généralisation de l'EPE. Le financement des politiques et l'allocation des ressources, la qualité des services et leur mise à l'échelle, la formation des enseignants et les aspects pédagogiques, ainsi que les moyens et enjeux du suivi et de l'évaluation de la qualité de l'EPE, sont autant de défis qui se posent et que les pays doivent surmonter. Comme en attestent les appels à l'action et engagements renouvelés¹⁶, ainsi que nombre de mesures entreprises au niveau des pays, et sur les plans régional et continental, les efforts sont déjà déployés. Des efforts formalisés par les gouvernements à travers le renforcement des politiques et programmes dédiés à l'EPE, et la mobilisation renforcée des acteurs clés et parties prenantes fédérant autour de la réalisation de l'Agenda 2063¹⁷ et soutenant les gouvernements pour la mise en œuvre et le renforcement des politiques de l'EPE de qualité à travers le continent. Dans ce cadre, la mobilisation continentale soutenue, et renforcée par les partenaires du développement, constitue à cet effet une opportunité majeure pour le renforcement des engagements et des investissements en faveur de l'EPE. Les avancées de la recherche scientifique associées aux politiques et programmes ayant fait leurs preuves, les bonnes pratiques et leçons apprises au travers des expériences de chaque pays, offrent aussi des opportunités et des moyens pertinents et efficaces pour orienter et soutenir l'action des décideurs sur la base de données probantes pour des investissements rentables et des politiques pertinentes et efficaces pour la généralisation de l'accès à des services d'éducation de qualité de la petite enfance en Afrique.

Travailler ensemble, agir collectivement : renforcer la coopération Sud-Sud

L'Afrique que nous voulons relève d'une aspiration partagée et d'objectifs communs pour lesquels les états peuvent agir ensemble. Dans cette perspective, la coopération Sud-Sud offre le potentiel de fédérer les gouvernements autour de cette volonté commune de garantir à tous les enfants africains une éducation de qualité dès la petite enfance et de réaliser l'Afrique de l'avenir, intégrée, prospère, pacifique, fondée sur la croissance inclusive et le développement durable, dont les enfants sont au cœur du processus de développement et de transformation.

La coopération Sud-Sud a un rôle majeur à jouer pour la mobilisation des pays et l'appui au renforcement des politiques pour une EPE de qualité à travers le continent. Favorisant le dialogue, l'échange, le partage et le transfert de connaissances, d'expériences et de bonnes pratiques, la coopération entre les pays a ce potentiel de soutenir les efforts à travers le continent en contribuant au renforcement des capacités et permettant d'appuyer et de guider l'action politique des gouvernements pour la réalisation commune d'une EPE de qualité. Et offrant ainsi l'opportunité de surmonter ensemble, suivant un objectif commun, les défis auxquels se trouvent confrontés les pays de façon à garantir une EPE de qualité généralisée inclusive et les meilleures conditions de développement pour la petite enfance africaine.

A cet effet, la coopération Sud-Sud relève effectivement d'un mécanisme de soutien au développement de l'EPE à exploiter pour maximiser l'engagement et l'investissement des pays en faveur de l'EPE, pour renforcer les capacités des acteurs et des parties prenantes, ainsi que la mobilisation de ressources pour la mise en œuvre de politiques pertinentes et efficaces. Des aspects stratégiques et politiques, de questions de planification, de gestion et de gouvernance, aux aspects liés au financement et à l'allocation des ressources,

¹⁶ Parmi lesquels : La Déclaration de Nairobi et Appel à l'action sur l'éducation : créer le lien entre les cadres d'éducation continental et mondial pour l'Afrique que nous voulons, lors de la Conférence panafricaine de haut niveau sur l'éducation (PACE 2018) tenue à Nairobi, Kenya, en 2018 ; la Déclaration et l'Appel à l'action de Casablanca sur la qualité de l'éducation de la petite enfance et la professionnalisation des enseignants et des éducateurs lors du Colloque africain sur la qualité de l'éducation de la petite enfance et la professionnalisation des éducatrices et des éducateurs, tenu à Casablanca au Maroc en 2019, et dont les pays signataires sont : Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Burundi, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gambie, Guinée, Libye, Maroc, Mauritanie, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Togo, Tunisie.

¹⁷ Parmi lesquels, le Groupe de travail sur le développement de la petite enfance présidé par la Commission de l'Union africaine et le gouvernement de Maurice (Cluster ESTI-CESA ECED), l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), le Pôle Qualité Interpays sur le DPE (PQIP-DPE), ainsi que le Réseau africain de la petite enfance (AfECN), conjugués au soutien des partenaires techniques et financiers du développement, y compris les communautés et la société civile engagée auprès des Etats dans leurs mobilisation et efforts.

à la problématique centrale de la qualité des services incluant les aspects pédagogiques et aspects liés au suivi et à l'évaluation de la qualité des apprentissages et mécanismes d'assurance de la qualité de l'EPE et mesures d'équité, sont autant de domaines stratégiques clés pouvant être renforcés et soutenus grâce à une mobilisation collective et des engagements et actions concertés et planifiés des pays tout en promouvant un environnement favorable à la mise en œuvre de politiques efficaces pour l'EPE de qualité en Afrique fondée sur l'expérience, l'expertise et les capacités du continent.

Incarnant cette volonté de réalisation commune de garantir une EPE de qualité sur le continent, et, dans le respect et la poursuite des engagements de la Déclaration de Rabat de 2016, la deuxième Conférence internationale de coopération Sud-Sud sur le développement de la petite enfance qui se tient à Rabat en novembre 2024 s'inscrit sur cette volonté et cette ambition, et entend profiter de la position et de l'expérience du Maroc en matière de coopération Sud-Sud sur le continent africain, et de la volonté politique du Royaume de favoriser et soutenir la concrétisation des aspirations partagées pour l'Afrique de l'avenir et la garantie d'une EPE de qualité à tous les enfants africains, et de lancer une initiative collective majeure en concertation avec les pays dans le cadre de l'*Année 2024 de l'Education* décrétée par l'Union Africaine, pour agir ensemble en faveur du développement de la petite enfance et la réalisation commune des objectifs de développement *Pour l'Afrique que nous voulons*.

Renforcer les mécanismes de coopération et de partenariats sur le continent africain

La Conférence se fixe pour objectifs de générer et de diffuser des connaissances en appui au développement et au renforcement des politiques et des services d'EPE de qualité sur le continent. Elle permettra de présenter les dernières évidences scientifiques quant au rôle crucial de la période de la petite enfance et à l'importance de conditions de développement adaptées aux besoins des jeunes enfants, tout en examinant notamment leurs implications en matière d'apprentissage, d'enseignement, de pédagogie, de services, de formation et qualification des personnels de l'EPE.

Sur la base de l'expertise et des données scientifiques, des expériences réussies, des bonnes pratiques et leçons apprises dans le domaine de l'EPE, la Conférence s'attachera à fournir des éléments stratégiques visant à soutenir et guider l'action des pays pour la conception et le renforcement de politiques et de programmes pertinents et efficaces pour la généralisation de l'EPE de qualité, en examinant les aspects majeurs relatifs à la planification, la gestion et la gouvernance de l'EPE, la qualité des services et des apprentissages, le suivi et l'évaluation des résultats, mais aussi, le rôle des familles et des communautés et les stratégies d'engagement pour soutenir l'apprentissage précoce. Elle permettra d'examiner les voies et modalités pour la généralisation de l'EPE de qualité en mettant l'accent sur les conditions et préalables requis pour la mise à l'échelle permettant de garantir l'accès équitable à des services d'éducation de qualité pour tous.

La Conférence devrait ainsi renforcer la volonté, la mobilisation et l'engagement politique des pays en faveur des politiques d'éducation de la petite enfance en offrant une plateforme de diffusion de connaissances, de réflexions, d'échanges et de partage d'expériences, qui permettra d'aborder collectivement les défis auxquels les états africains sont confrontés et, de déterminer des orientations stratégiques et actions clés visant à soutenir les efforts des pays en faveur de l'EPE. La Conférence contribuera à renforcer l'engagement des décideurs, des partenaires du développement, des fournisseurs de services et des communautés à soutenir le développement d'une éducation de qualité de la petite enfance accessible à tous.

Les opportunités de coopération et de partenariats seront explorées visant le développement et la mise en œuvre d'une action collective dédiée au renforcement des politiques et à soutenir la généralisation d'une éducation de qualité de la petite enfance sur le continent. Plus spécifiquement, il s'agira d'examiner les opportunités et mécanismes efficaces de coopération Sud-Sud dans le but de promouvoir l'expertise dans le domaine du DPE en Afrique, et de soutenir l'action des Etats pour la mise en œuvre de politiques pertinentes et efficaces axées sur la qualité et l'équité. Dans ce cadre, un document de stratégie et un plan d'action seront élaborés de manière à définir les mesures à prendre pour une coopération efficace et pérenne dédiée à la petite enfance en Afrique. L'objectif étant de construire ensemble les fondements d'une coopération Sud-Sud active, pertinente, efficace et pérenne sur le continent *Pour l'Afrique que nous voulons*, permettant de garantir un accès équitable à une éducation de qualité à tous les enfants africains.